Metz, le 7 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le tri des déchets alimentaires : Lancement de la collecte en centre-ville de Metz !

Depuis le mois d'octobre 2024, la collecte séparée des déchets alimentaires est mise en place dans différents quartiers de Metz et communes de l'Eurométropole. Ce dispositif s'inscrit dans la démarche globale de valorisation des déchets sur le territoire.

Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui un tiers des ordures ménagères des foyers. Si ces déchets sont déjà valorisés grâce au réseau de chaleur urbain, l'installation de bornes spécifiques pour la collecte des déchets alimentaires permettra de les utiliser différemment, soit en compost pour permettre de fertiliser et enrichir les sols, soit en énergie renouvelable (électricité ou biogaz).
Pour accompagner les habitants dans la mise en place de ce nouveau geste de tri, l'Eurométropole de Metz a confié à la société SUEZ RV NORD EST, **la distribution gratuite de bio seaux.**
À partir du 13 janvier prochain, les agents accrédités, munis de badges et de lettres d'accréditation signées par l'Eurométropole, passeront en porte à porte des habitants du centre-ville de Metz, et mettront en place des points de retrait pour les personnes non présentes à leur domicile.
Les bornes de collecte seront mises en service à compter du 13 janvier, date à partir de laquelle il sera possible de visualiser leur emplacement sur cette page :
https://www.eurometropolemetz.eu/les-services/dechets/collecte-des-dechets/collecte-experimentale-des-dechets-alimentaires-6165.html

À l'issue de ce déploiement partiel à titre expérimental, un bilan sera réalisé afin de définir les modalités de prise en charge des biodéchets sur l'ensemble du territoire.

Pj : Flyer de présentation des différentes phases du projet

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | *Attachée de Presse*
03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu